



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2004/77/Add.3
27 février 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Soixantième session
Point 14 c) de l'ordre du jour provisoire

GROUPES ET INDIVIDUS PARTICULIERS

EXODES MASSIFS ET PERSONNES DÉPLACÉES

**Rapport du Représentant du Secrétaire général chargé de la question des personnes
déplacées dans leur propre pays, Francis Deng**

Additif

Note du secrétariat

Le Représentant du Secrétaire général chargé de la question des personnes déplacées dans leur propre pays avait envisagé de se rendre en janvier 2004 en visite officielle en République démocratique du Congo. Il avait l'intention de présenter son rapport de mission à la Commission des droits de l'homme à sa soixantième session. Toutefois, à l'issue de consultations avec le Gouvernement, il a été convenu que la mission se déroulerait du 4 au 18 mars 2004, si bien qu'il serait impossible de présenter un rapport à la soixantième session. Par conséquent, le Représentant propose de rendre compte oralement de sa mission, pour autant que les dates indiquées soient respectées. Un rapport écrit sera établi pour la soixante et unième session de la Commission.
